



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION DU PRESIDENT DU CCAS 2025-001

Prestation scénographique pour le parc de la résidence de la Davrays d'animation et de création de panneaux

LE PRESIDENT DU CCAS D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles R.123-7, R.123-21 et R.123-22,

Vu la délibération n° 072-2020 en date du 3 juillet 2020 portant procès-verbal d'élection du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération R1-2023-035 du 14 décembre 2022 relative à l'actualisation des délégations de pouvoirs consenties par le Conseil d'Administration du CCAS à son président, et notamment la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue au code de la commande publique, selon leur montant ou leur objet,

Vu le projet de scénographie via des panneaux permanents à installer dans le parc de la résidence de la Davrays en lien avec une prestation d'animation avec les résidents de la Davrays pour la création artistique des supports.

CONSIDÉRANT les devis des sociétés :

- Jean Marie Monnier, siret 349 125 534 00066, pour les phases 1 et 2 d'un montant global de 5 620€ TTC en lien avec l'animation et la création artistique
- Tand'm design, siret 381 494 830 00031, pour les phases 3 et 4 d'un montant global de 3 697.80€ TTC en lien avec la création et l'installation des supports

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au budget 2025.

DÉCIDE

Article 1 : de signer les devis correspondant au projet susmentionné joints en annexe pour un montant global de 9 317.80€ TTC

Article 2 : de préciser que le CCAS procédera au paiement de chacune des phases au terme de celles-ci sur présentation d'une facture

Article 5 : Monsieur le Président et le Comptable public assignataire d'Ancenis-Saint-Géréon, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Article 5 : La présente décision sera inscrite au recueil des actes administratifs du CCAS.

Article 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Acte publié ou notifié le :

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 03/06/2025

Le Président du CCAS,
Rémy Orhon



Phase 1

Devis N° 0825

PHASE 1 du parcours artistique collaboratif pour la résidence Davrays.

Date d'émission : 12/05/2025

Période de validité : 30 jours

Prix hors TVA dû à mon statut de la Maison des artistes*

PHASE 1 :

2 810,00 €

Présentation du projet à tous les résidents.

Travail collaboratif et accompagnement créatif sous forme de 5 ateliers de dessin.

Organisation des 5 ateliers de dessin au sein de la résidence avec tout le matériel mis à disposition.

Ces ateliers d'une durée de 2 heures, sont animés par Pascale Penet et Jean-Marie Monnier.

La globalité du matériel de dessin est fournie aux seniors.

Nous récupérons les dessins après chaque atelier (10 participants maximum par atelier)

Présentation et maniement des différents médiums et supports (gouache, crayons de couleur, collage, découpage...).

Adaptation des dessins sur fichiers informatiques pour une appropriation décorative des lieux de la résidence.

Planning : Présentation aux résidents : 19 MAI 25

Début des ateliers le 12 JUIN 25.

Fin des ateliers : le 11 JUILLET 25

Total phase 1 = 2 810,00 €

* TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts

BON POUR ACCORD

Paiement au terme de la phase 1

Résidence autonomie de la Davrays
Sophie Leboeuf
700 Bd Joseph Vincent,
44150 Ancenis

Phase 2

Devis N° 0826

PHASE 2 du parcours artistique collaboratif pour la résidence Davrays.

Date d'émission : 12/05/2025

Période de validité : 30 jours

Prix hors TVA dû à mon statut de la Maison des artistes*

PHASE 2 :

2 810,00 €

Prise de mesures sur le site en fonction des 7 emplacements choisis.

Conditions technique pour la pose.

Mise en forme des dessins sur informatique

Création des panneaux décoratifs

Réalisation des fichiers d'impression.

Total phase 2 = 2 810,00 €

* TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts

BON POUR ACCORD

Paielement au terme de la phase 2



Tand'M
47 Bd Gabriel Lauriol
44300 Nantes
M : 06 84 38 10 08
www.tandm-design.com

Résidence de la Davrays
700 Boulevard Joseph Vincent
44150 Ancenis-Saint-Géréon
France

Devis N° 193

Phase 3 : Parcours artistique collaboratif pour la résidence de la Davrays

Date d'émission : 26/05/2025

Période de validité : 30 jours

Désignation	TVA	Montant HT
PHASE 3 : Suivi technique, suivi de l'impression, choix des supports pour l'impression en concertation avec le cahier des charges fixés. Tand'M Design met à disposition toutes les fournitures nécessaire pour le montage de 3 structures en bois simples, identiques aux 4 structures que vous possédez déjà. Les 7 structures en bois seront montées et installées par vos soins suivant le parcours choisi. Chaque structure sera habillée d'une bâche pour l'extérieur, impression UV, classée M1, 510 gr, avec œillets et tendue.	20%	1 848,90

Paiement de la phase 3 à terme

Total HT	1 848,90 €
TVA 20 %	369,78 €
Total TTC	2 218,68 €

BON POUR ACCORD

Signature



Tand'M
47 Bd Gabriel Lauriol
44300 Nantes
M : 06 84 38 10 08
www.tandm-design.com

Résidence de la Davrays
700 Boulevard Joseph Vincent
44150 Ancenis-Saint-Géréon
France

Devis N° 194

Phase 4 : Parcours artistique collaboratif pour la résidence de la Davrays

Date d'émission : 26/05/2025

Période de validité : 30 jours

Désignation	TVA	Montant HT
PHASE 4 : Parcours N°2 BIS comprend : - 7 structures en bois. - 2 Recto / verso (structures 2 et 5) et 5 recto imprimés sur bâche 510gr, avec œillets. - 9 Fichiers d'impression. - Pose des 9 décors sur site - Présentation aux résidents et vernissage.	20%	1 232,60

Paiement de la phase 4 à terme

Total HT	1 232,60 €
TVA 20 %	246,52 €
Total TTC	1 479,12 €

Signature